



## Reprise du travail suite à temps partiel thérapeutique

Par **MaxNOUTE**, le **10/04/2012** à **12:09**

Bonjour,

J'ai été en arrêt de travail à mi-temps thérapeutique.

J'ai prévenu mon employeur de ma reprise à temps complet suite à la fin de ce mi-temps.

Depuis ma reprise il y a bientôt 3 semaines je n'ai eu aucune visite de reprise avec la médecine du travail.

Est-ce normal ?

Peut-on me reprocher de ne pas avoir demandé moi-même une visite de reprise ou est-ce à mon employeur de la provoquer ?

Merci d'avance pour les réponses que vous pourrez m'apporter.

Bonne journée.

M.R.

Par **P.M.**, le **10/04/2012** à **13:27**

Bonjour,

Je présume que vous avez eu une visite de reprise avant le temps partiel thérapeutique et pendant celui-ci, ce n'est pas considéré normalement comme un arrêt de travail...